



## L'HUMORISTE JAY DU TEMPLE DEVIENT AMBASSADEUR DE LA MARQUE DE GURU ORGANIC ENERGY

- ***GURU sera le partenaire de contenu de la tournée canadienne « FIN » de Jay Du Temple.***
- ***Ce partenariat prévoit la participation de Jay Du Temple aux campagnes de marketing de GURU, ainsi que sur les médias sociaux et les projets de création mutuels pour le Québec.***

**Montréal (Québec), le 30 avril 2024** - GURU Organic Energy Corp. (TSX : GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada<sup>1</sup>, est ravie d'annoncer un partenariat innovateur et rempli d'humour avec l'humoriste et animateur québécois Jay Du Temple. GURU sera notamment le partenaire de contenu de la tournée canadienne **FIN** de Jay Du Temple, qui est devenu actionnaire de GURU et qui sera désormais ambassadeur de la marque.

Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU, a déclaré : « Nous sommes fiers de pouvoir compter sur Jay, une vedette montante de la scène humoristique québécoise, au sein de la famille GURU. Nous connaissons Jay depuis ses débuts à la télévision et nous avons suivi son impressionnant parcours sur scène ces dernières années. Jay incarne les valeurs de GURU en tant qu'artiste accessible et authentique et à travers ses deux passions que sont la scène et le sport. Alors que le fun, l'humour et le sport deviennent des piliers plus importants pour GURU, nous croyons sincèrement que Jay a le potentiel d'influencer positivement la position de la marque au Québec. »

« Profondément reconnaissant que l'équipe de GURU embarque dans ce projet fou avec autant de passion et de motivation que moi. Quelle chance ! » a ajouté Jay Du Temple.

Jay Du Temple présentera son deuxième one-man-show **FIN** aux communautés francophones des quatre coins du pays. À la course et à vélo, il parcourra plus de 7 725 km, en passant par les Îles-de-la-Madeleine pour se rendre ensuite à Vancouver et terminer sa tournée à Montréal, du 4 mai au 22 juillet prochains.

### **À propos de Jay Du Temple**

Gradué de l'ENH en 2013, Jay Du Temple commence aussitôt à faire son nom en humour en animant de populaires soirées dans différents bars. Il signe quelques projets télé principalement comme collaborateur avant de devenir l'animateur d'Occupation Double qui le fait rapidement connaître du grand public. Il l'anime pendant six saisons pendant lesquelles il sera aussi en tournée avec son premier spectacle. Il en fera sa dernière représentation au Centre Bell en janvier 2020. À travers cela, Jay anime à la radio, écrit un roman collaboratif, produit son propre podcast Jay Du Temple discute et participe à différents autres projets. Il présente son deuxième spectacle pour la première fois à l'été 2022 et prend le mandat d'animation du Gala Québec Cinéma en décembre 2023.

## À propos des produits GURU

Les boissons énergisantes GURU sont conçues à partir d'une courte liste d'ingrédients actifs à base de plantes, dont la caféine naturelle, sans sucralose ni aspartame. Ces ingrédients soigneusement sélectionnés sont incorporés dans des mélanges uniques qui poussent votre corps à aller plus loin et votre esprit à être plus vif.

## À propos de GURU Organic Energy

GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) est une entreprise dynamique à croissance rapide et la première au monde à lancer une boisson énergisante naturelle conçue à partir de plantes en 1999. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire d'un réseau de distribution estimé à environ 25 000 points de vente et par l'entremise de [www.guruenergy.com](http://www.guruenergy.com) et d'Amazon. GURU a su bâtir une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques, y compris de la caféine naturelle, sans sucralose ni aspartame, qui offre aux consommateurs une *Bonne Énergie* qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.guruenergy.com](http://www.guruenergy.com) ou suivez-nous [@guruenergydrink](https://www.instagram.com/guruenergydrink) sur Instagram, [@guruenergy](https://www.facebook.com/guruenergy) sur Facebook et [@guruenergydrink](https://www.tiktok.com/@guruenergydrink) sur TikTok.

<sup>1</sup> Nielsen: période de 52 semaines se terminant le 27 janvier 2024, Tous les canaux, Canada vs. même période l'an dernier.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

### GURU Organic Energy

#### Investisseurs

Carl Goyette, président et chef de la direction  
Ingy Sarraf, cheffe de la direction financière  
514-845-4878  
[investors@guruenergy.com](mailto:investors@guruenergy.com)

#### Médias

Lyla Radmanovich  
PELICAN PR  
514-845-8763  
[media@rppelican.ca](mailto:media@rppelican.ca)

Francois Kalos

[francois.kalos@guruenergy.com](mailto:francois.kalos@guruenergy.com)

## Informations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Ces informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives aux objectifs et aux stratégies de la Société pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives aux convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions de la direction. Ces informations prospectives sont identifiées par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « croire » ou « continuer », la forme négative de ces termes et une terminologie similaire, y compris des références à des hypothèses, bien que toutes les informations prospectives ne contiennent pas ces termes et expressions. Les informations prospectives sont fournies dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un moment précis, dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc prévenu que ces informations peuvent ne pas être appropriées à d'autres fins. Les informations prospectives sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors du contrôle de la direction, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants, qui sont examinés plus en détail sous la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2023: la gestion de la croissance; la dépendance à l'égard du personnel clé; la dépendance à l'égard des clients clés; les changements dans les préférences des consommateurs; les changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques à l'égard des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; le*

*ralentissement économique et l'incertitude continue sur les marchés financiers et d'autres changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques générales, ainsi que la pandémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine et les développements géopolitiques, les pressions inflationnistes mondiales ou d'autres phénomènes macroéconomiques majeurs; les événements catastrophiques mondiaux ou régionaux; les fluctuations des taux de change des devises étrangères; l'inflation; les revenus provenant entièrement des boissons énergisantes; l'augmentation de la concurrence; les relations avec les co-emballeurs et les distributeurs et/ou leur capacité à fabriquer et/ou distribuer les produits de GURU; la demande pour les produits de GURU est plutôt saisonnière; les relations avec les clients existants; l'évolution du marché de la vente au détail; l'augmentation des coûts et/ou les pénuries de matières premières et/ou d'ingrédients et/ou de carburant et/ou les coûts de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour ses produits; les antécédents de flux de trésorerie négatifs et l'absence d'assurance d'une rentabilité continue ou d'un BAIIA positif; le rachat d'actions ordinaires; les droits de propriété intellectuelle; le maintien de l'image de marque ou de la qualité des produits; la rétention des services à plein temps des hauts dirigeants; les changements climatiques; les litiges; les systèmes de technologie de l'information; la fluctuation des résultats d'exploitation trimestriels; les risques associés à l'entente de distribution avec PepsiCo; le traitement comptable des bons de souscription de PepsiCo; les conflits d'intérêts; la consolidation des détaillants, des grossistes et des distributeurs et position dominante des principaux acteurs; le respect des lois sur la confidentialité des données et la protection des données personnelles; la gestion des lancements de nouveaux produits; la révision des réglementations sur les déclarations publicitaires, ainsi que les autres facteurs de risque mentionnés dans d'autres documents que la direction a rendu publics, y compris ceux déposés de temps à autre auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). D'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas connaissance actuellement ou que la direction considère actuellement comme négligeables pourraient également faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces informations prospectives. Bien que les informations prospectives contenues dans le présent document soient fondées sur ce que la direction estime être des hypothèses raisonnables à la date à laquelle elles ont été formulées, les investisseurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces informations, car les résultats réels peuvent varier par rapport aux informations prospectives. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des informations prospectives concernant la disponibilité des ressources en capital, les performances commerciales, les conditions du marché et la demande des clients. Par conséquent, toutes les informations prospectives contenues dans le présent document sont assorties de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats ou les développements anticipés par la direction se concrétiseront ou, même s'ils se concrétisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets escomptés sur les activités de la Société, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les informations prospectives contenues dans le présent document sont fournies à la date du présent document, et la direction ne s'engage pas à mettre à jour ou à modifier ces informations prospectives à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.*